



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Boucher- de la Bruère
2025-06-10 17h00

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École Boucher- De la Bruère tenue
rue La Fontaine 2025-06-10 à 17h00 au 7760 Rue la Fontaine à Montréal.

PRÉSENTS :

Caroline Sauvageau

Geneviève Coly

Jacynthe Touchette

Patricia Maisonneuve

Férial Bouchiha

Sébastien Desmarchais

Formant quorum sous la présidence de Frédéric D'Aragon.

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Elodie Tramini– Direction

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

Aucune

MEMBRES ABSENTS :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence, Frédéric d'Aragon, déclare la séance ouverte. Il est 17h08.

Le quorum est constaté.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Caroline Sauvageau que l'ordre du jour soit adopté avec modifications (retrait de points qui seront traités au début de la prochaine année scolaire lorsque les règles du service de garde seront disponibles et ajout d'un point communication à l'item 22. Service de garde)

Approuvé par Férial Bouchiha

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance (2025-04-29)
4. Des nouvelles des nôtres
5. Suivi sur le budget 2024-2025, au besoin
6. Proposition du budget annuel - Budget Pro forma (adoption)
7. Manuels scolaires et didactiques pour 2025-2026
8. Contributions financières exigées pour du matériel, activités scolaires (approbation)
9. Liste de matériel d'usage personnel - Fournitures scolaires (approbation)
10. Sorties SDG pour 2025-2026 (approbation)
11. Entrée progressive au préscolaire (approbation)
12. Transfert du fonds 4 au fonds 9 (approbation)
13. Rapport annuel de gestion – conseil d'établissement (adoption)
14. Projet éducatif 2023-2027 (suivi)
15. Évaluation des résultats au regard du plan de lutte (bilan à diffuser)
16. Actualisation du plan de lutte (adoption)
17. Règle de conduite - Code de vie (approbation)
18. Points d'information/rapports
 - 18.1 Direction
 - 18.1.1 Organisation scolaire
 - 18.1.2 Services aux élèves
 - 18.2 Personnel enseignant
 - 18.2.1 Suivi module de jeux
 - 18.3 Comité de parents
 - 18.4 Service de garde
 - 18.4.1 Communication
 - 18.5 Varia – Points divers

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU (2025-04-29)

IL EST PROPOSÉ par Patricia Maisonneuve que le procès-verbal de la séance du 2024-04-29 soit approuvé sans dispense de lecture ni modification.

Approuvé par Geneviève Coly.

4. NOUVELLES DES NÔTRES/BONS COUPS

- L'absence du directeur O'Neill Langlois a été prolongée jusqu'au mois de septembre, Le remplacement est à l'affichage.
- La secrétaire Marie-Josée est en retour progressif.

5. SUIVI SUR LE BUDGET 2024-2025

Le fonds 1 est en déficit de plus de \$15,000, surtout en raison du remplacement au secrétariat.
Il y a toujours \$5,000 dans le Fonds 7 (mesure Écoles montréalaises) qui pourrait servir à diverses choses, incluant payer une partie de la sortie de fin d'année.
Il y a un surplus service de garde avec les dineurs (plus de \$66,000) ce qui balancera le budget, entre autres pour le déficit du Fonds 1.
Considérant que le remplacement du module de jeux dans la cour sera très couteux et que le fonds du CÉ est le plus flexible pour servir à ce projet, la directrice par interim essayera de trouver un équilibre entre les mesures qui peuvent servir aux services de l'école l'année prochaine et ce qui pourrait servir à payer la sortie de fin d'année. Le fonds du CE servira à payer ce qu'il reste pour la sortie de fin d'année.

6. PROPOSITION DU BUDGET ANNUEL – BUDGET PRO FORMA

Le budget pro forma est présenté aux membres du CÉ.
En orthopédagogie, il y aura une tâche à 5 jours par semaine et une autre à 3 jours.
Il y aura un.e TES à temps plein.
Il y aura une tâche de trois jours par semaine en soutien linguistique.

IL EST PROPOSÉ PAR Frédéric d'Aragon que le budget annuel pro forma soit adopté.
Approuvé par Sébastien Desmarchais

7. MANUELS SCOLAIRES ET DIDACTIQUES POUR 2025-2026

Les seuls manuels scolaires utilisés pour l'année 25-26 sont en CCQ et ils seront prêtés aux élèves et les parents ne débourseront pas pour les manuels.

8. CONTRIBUTIONS FINANCIERES EXIGEES POUR DU MATERIEL, ACTIVITES SCOLAIRES

Les seuls manuels scolaires utilisés pour l'année 25-26 sont en CCQ et ils seront prêtés aux élèves et les parents ne débourseront pas pour les manuels.

9. LISTE DE MATERIEL D'USAGE PERSONNEL – FOURNITURES SCOLAIRES

Les contributions financières pour du matériel ou activités scolaires et les listes de matériel d'usage personnel pour chaque niveau sont présentés simultanément aux membres du CÉ.

Une vérification sera faite pour matériel pour cours d'anglais pour la classe mixte 4-5.

IL EST PROPOSÉ PAR Jacynthe Touchette que les contributions financières pour du matériel ou activités scolaires et les listes de matériel d'usage personnel soient adoptés à moins d'un changement drastique pour la classe mixte 4-5 qui nécessiterait une nouvelle proposition.

Approuvé par Geneviève Coly

10. SORTIES SDG POUR 2025-2026

Le plan préliminaire d'activités lors des journées pédagogiques est présenté aux membres du CÉ.
Il y aura quatre sorties extérieures (verger, quilles, cabane à sucre et ninja factory).
Il y aura aussi cinq journées animées par des éducatrices et d'autres avec des invités à l'école (ex. Educazoo).
Les prix présentés n'incluent pas les frais de transport pour le moment.

Les sorties du service de garde pour 2025-2026 sont approuvées.

11. ENTREE PROGRESSIVE AU PRESCOLAIRE

Il y aura un demi-groupe le matin qui sera en classe le mercredi pendant 1h et un autre demi-groupe en après-midi pour 1h aussi.

Le lendemain, jeudi, les groupes seront inversés, ceux qui étaient là le matin y seront l'après-midi et vice versa.

Le vendredi, les groupes seront complets et les enfants seront en classe pendant une heure et demie le matin et une autre heure et demie l'après-midi.

A partir du mardi 2 septembre, les enfants du préscolaire suivront l'horaire régulier.

L'entrée progressive est un moment pour les enfants pour s'habituer à la routine et les enseignantes apprennent aussi à mieux connaître les élèves.

L'horaire de la rentrée progressive au préscolaire est approuvé.

12. TRANSFERT FONDS 4 AU FONDS 9

La Directrice par intérim demande la permission de faire un transfert du Fonds 4 vers le Fonds 9.

IL EST PROPOSÉ PAR Jacynthe Touchette de permettre le transfert du Fonds 4 vers le Fonds 9.

Approuvé par Patricia Maisonneuve.

13. RAPPORT ANNUEL DE GESTION – CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Le président Frédéric d'Aragon présente le rapport annuel de gestion du CÉ. La version finale du fichier manquait lors de la présentation. La version présentée nécessite quelques modifications mineures, incluant les montants des contributions reçues pour les campagnes de financement de la vente de paniers et légumes et de semis, qui seront apportées si l'autre fichier n'est pas retrouvé.

IL EST PROPOSÉ PAR Jacynthe Touchette que le rapport annuel de gestion du CÉ soit adopté.

Approuvé par Caroline Sauvageau.

14. PROJET EDUCATIF 2023-2027

Le projet éducatif 2023-2027 vise des améliorations en écriture. Les enseignantes ont mis en place tous les moyens qui ont été choisi et observent un impact positif de ces mesures. Ainsi, le projet se poursuivra sans réajustement en 2025-2026 compte tenu des bons résultats.

15. EVALUATION DES RESULTATS AU REGARD DU PLAN DE LUTTE

Rappel du plan de lutte est présenté aux membres du CÉ.

On remarque qu'il est difficile de monitorer tous les événements.

Vu le changement de la direction au courant de l'année, la directrice par intérim n'a pas de vue d'ensemble de la situation.

Un questionnaire a été rempli par tous les élèves ainsi que le personnel scolaire. C'est une première en plusieurs années. Les résultats seront analysés et les faits saillants seront transmis à la direction.

Une formation a été donné aux éducatrices sur l'intervention sur le champ.

Une mesure implantée a été de rendre disponible des règlements officiels pour les jeux comme le ballon poire et le soccer, ce qui a contribué à une diminution des conflits. Les comportements attendus ont été enseignés en éducation physique et plusieurs rappels en classe.

Utilisation de la plate-forme Mozoom : pour certains niveaux le contenu est pertinent pour le groupe d'âge, pour d'autres ce ne l'est pas.

16. ACTUALISATION DU PLAN DE LUTTE

Le plan de lutte actuel sera poursuivi l'année prochaine et le plan sera actualisé pour l'année scolaire 2026-2027 à la suite de l'analyse du QSVE-BE.

IL EST PROPOSÉ PAR par Patricia Maisonneuve que la présentation de l'actualisation du plan de lutte soit adoptée.

Approuvé par Frédéric d'Aragon.

17. REGLE DE CONDUITE – CODE DE VIE

Le code de vie restera le même en 2025-2026 que pour l'année 2024-2025. Seul un item sur l'interdiction des appareils mobiles sur le terrain de l'école a été ajouté.

Le code de vie a été lu en groupe.

IL EST PROPOSÉ PAR par Frédéric d'Aragon que le code de vie soit adopté.

Approuvé par Geneviève Coly.

18. POINTS D'INFORMATION/RAPPORT

18.1 Direction

18.1.1 Organisation scolaire

Il y aura le même nombre de classes qu'en 2024-2025 (12), distribué différemment. Deux maternelles, deux premières années, une mixte 1-2, une deuxième année, une troisième année, une mixte 3-4, une quatrième année, une 4-5, une mixte 5-6 et une 6^e.

18.1.2 Services aux élèves

Les services aux élèves pour 2025-2026 seront :

- orthopédagogue (5 jours + 3 jours/semaine),
- orthophoniste 3 jours/semaine,
- soutien linguistique 3 jours/semaine,
- psychoéducation 2 jours/semaine,
- TES 5 jours/semaine,
- TES 3 jours/semaine avec mandat spécifiquement pour les élèves de la sixième année (calcul avec nombre de plans d'intervention, fourni par le CSSDM)
- aides en classes pour les maternelles et premier cycle.

18.2 Personnel enseignant

18.2.1 Suivi module de jeux

Le module de jeux présenté lors du dernier CÉ ne convient pas aux besoins de l'école. Le personnel enseignant est conscient que le remplacement nécessitera beaucoup de financement et des choix entre financer certaines initiatives ou ce projet. Ce point sera à poursuivre au courant de l'année 2025-2026.

18.3 Comité de parents

Une nouvelle plate-forme, Clic-école sera implanté. Le service de messagerie sera nouveau pour les parents et pareil pour enseignants. Un des buts de ces initiatives est de réduire l'utilisation des plate-formes comme Classe Dojo.

Le budget du comité de parents de la CSSDM est en surplus et il pourrait servir à des formations pour les parents. Nous devrions sonder les parents au début 2025-2026 pour avoir des idées de formation pertinentes pour les parents. A aborder potentiellement en assemblée générale.

18 SERVICE DE GARDE

22.1 Communication

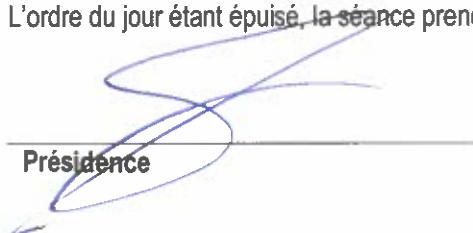
Lors du spectacle de fin d'année, un des groupes du service de garde n'a pas participé au spectacle. Cela a créé de la confusion et de la déception pour les enfants et leurs parents. Les communications échangées à ce sujet ont été confuses, contradictoires et jugées insatisfaisantes par des parents. Les parents du CÉ comprennent que les enfants doivent avoir été déçus de voir tous les autres performer sans pouvoir même prendre part aux prestations pour lesquelles ils ont participé aux répétitions (lorsque les groupes sont répartis autrement selon les jours et le moment). Les parents estiment qu'une meilleure communication aurait pu être faite en aval pour s'assurer que les enfants comprennent bien, pour ne pas que les parents se présentent si leur enfant ne participe pas et qu'un effort aurait pu être fait pour les inclure au moins dans d'autres prestations.

Les communications à propos d'événements auxquels les parents peuvent assister pourraient aussi être communiqué plus clairement dans les infolettres du service de garde. En l'annonçant dans une liste d'activités qui ne nécessitent pas la présence des parents, il faut être très attentif pour trouver l'information.

Un suivi sera fait par la direction.

19 VARIA – POINTS DIVERS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 18h40.


Présidence


Direction d'établissement

Points d'action :

- Vérifier les contributions financières demandées pour la classe mixte 4-5 (matériel en anglais)
- Ajouter les montants obtenus lors des campagnes de financement de ventes de légumes et de semis.
- Finaliser le rapport annuel de gestion du CÉ
- Crée un sondage et/ou demander l'intérêt des parents pour des thématiques de formation à l'assemblée générale
- Suivi spectacle de fin d'année du service de garde